

Conseil communautaire - 17 janvier

Le 17 janvier de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient le 17 janvier à 18h, à la salle polyvalente de Saint-Remèze (15 place de la mairie).

L'entrée est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Ordre du jour :

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Economie :

- Renouvellement de la convention avec AMESUD pour les services de proximité
- Convention avec la Maison de la saisonnalité pour l'organisation d'un salon de l'emploi
- Charte de coopération entre l'Agence pour le développement des métiers d'arts et le Polinno

Planification : modification simplifiée du PLU de Ruoms

RESSOURCES

Administration Générale : modification des statuts de la communauté de communes pour la prise de compétence « restauration collective »

Ressources Humaines :

- Modification de poste
- Mise à jour du RIFSEEP

Finances :

- Décision modificative au budget principal et budget mobilité
- Demandes de subvention pour les programmes d'investissement 2023

Questions diverses et informations

Commune(s)
Saint-Remèze

[Afficher la carte](#)

44.3918, 4.5131